



**EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL
SPÉCIALITÉ : Métiers du Plâtre et de l'Isolation**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : E2 Réalisation d'ouvrages communs

Le matériel électroportatif doit être conforme et en bon état

- 1 visseuse
- 1 cisaille
- 1 pince à sertir
- 1 rabot (surform)
- 1 scie à guichet
- 1 platoir ou lame à lisser
- 1 jeu de couteaux à enduire
- 1 niveau
- Outillage à bâtir (truelles, hachette, etc...)
- 1 cordeau à tracer
- 1 scie à grosses denture pour carreaux de plâtre
- 1 scie cloche à plaque de plâtre de diamètre 72mm
- 1 cutter
- 1 crayon
- 1 mètre
- 1 cordeau
- 1 petite équerre
- 1 laser trait ou point
- Matériel du staffeur (bol, plaquettes souples et rigides, scie, boite à onglets, etc.)

Equipements de protection individuelle (EPI) :

- Chaussure de sécurité
- Vêtements de travail
- Lunettes de protection
- Gants anti coupure
- Masque de protection
- Bouchon anti bruit

Matière d'œuvre candidat	EXAMEN : BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION		
	ÉPREUVE : E2 : Réalisation d'ouvrages communs		
	Session 2026	Code : 26-BP-P-MPI-U20-MEAG1	Page 1 sur 1